

## EXTRAIT du registre des délibérations du conseil municipal

de la Ville de PAMIERS (Ariège)

ARRONDISSEMENT DE PAMIERS MAIRIE DE PAMIERS

## SÉANCE DU 28 MAI 2024

## Requalification des places de Pamiers – Demande de subvention FEDER – Actualisation du plan de financement

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 22 mai 2024

<u>Présents</u>: Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET - Maryline DOUSSAT-VITAL - Michelle BARDOU - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUCHELON - Eric PUJADE - Jean-Luc LUPIERI - Michèle DUPUY - Gérard BORDIER - Françoise PANCALDI - Martine-GUILLAUME - Patrice SANGARNE - Henri UNINSKI - Véronique PORTET - Michel RAULET - Sandrine AUDIBERT - Alain DAL PONTE - Annabelle CUMENGES - Gilles BICHEYRE - Audrey ABADIE - Jean-Christophe CID - Gérard LEGRAND - Jean-Marc COUSSY - Jean GUICHOU - Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL VIGNOLES - Françoise LAGREU CORBALAN - Xavier MALBREIL - Michèle GOULIER - Daniel MEMAIN.

Procurations: Xavier FAURE à Alain ROCHET.

Absente excusée : Pauline QUINTANILHA.

Secrétaire de séance : Henri UNINSKI.

Vu le règlement (UE) du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds européen de développement régional,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2-11 approuvée lors du Conseil Municipal du 14 novembre 2023 « Validation phase avant-projet définitif (APD) - projet de requalification des places de Pamiers »,

Vu la délibération n°3-2 approuvée lors du Conseil Municipal du 19 décembre 2023 portant demande de subvention du projet de « requalification des places de Pamiers » à réaliser sur la période 2024-2027, éligible aux dispositifs de financement du FEDER - priorité OS5, objectif OS5i, améliorer le cadre de vie des habitants en zone défavorisée,

Accusé de réception en préfecture 009-210902250-20240528-24\_17439-DE Date de télétransmission : 04/06/2024 Date de réception préfecture : 04/06/2024 Vu la demande des services de la Région en tant qu'autorité de gestion des fonds européens de présenter le projet dans le cadre du dispositif du FEDER dans son entière globalité,

Considérant que le FEDER indique un taux de participation compris entre 50 et 85%, la Commune propose de solliciter le taux maximum qui permet d'atteindre un autofinancement de 20%.

Vu l'attribution des marchés de travaux par la commission sectorielle marchés réunie le 28 mars 2024 pour les travaux de la phase 1 (place de la République-rue Charles de Gaulle et place du Camp, rue de la République, rue Gabriel Péri), il convient d'actualiser le plan de financement qui pourrait être le suivant :

	DEPENSES		RECETTES		Taux
	Opération	€HT	Financeur	€HT	%
Phases 1 et 2	Levé topo CLARAC GEOMETRE		EUROPE FEDER 60% max	1 411 183,25	21,869
	Etudes de sol GFC	17 000,00	Etat DETR 2002 sur bornes notifiée	39 678,00	0.619
	Géodétection des réseaux TECNISOL	13 360,00	Fonds vert 30% assiette éligible 2 192 909,08 € HT	657 872,72	10,199
	Diagnostic réseau d'eau pluviale SOLUTION CANA	11 651,50	ETAT DSIL	809 180,66	12,539
	MOE ATELIER GAMA	592 223,34	ETAT DETR	490 646,92	7,609
	Archéologie préventive	PM	REGION 100k€ par tranche de 2 ans	300 000,00	4,659
Phase 1- marchés notifiés	Travaux d'aménagement hors renaturation Secteur place de la République-rue Charles de Gaulle Lot 1 - VRD - EXEDRA MIDI PYRENEES Lot 2 - ESPACES VERTS - CLARAC ET CIE	1 191 464,68	DEPARTEMENT 80k€ par places	320 000,00	
	Travaux d'aménagement hors renaturation secteur place du Camp-rue Gabriel Péri-rue de la République Lot 1 - VRD - EXEDRA MIDI PYRENEES Lot 2 - ESPACES VERTS - CLARAC ET CIE	492 937,33			
	Travaux d'aménagement de renaturation Secteur place de la République-rue Charles de Gaulle Lot 1 - VRO - EXEDRA MIDI PYRENEES Lot 2 - ESPACES VERTS - CLARAC ET CIE	700 690,84	CCPAP 10k€	40 000,00	0,62%
	Travaux d'aménagement de renaturation Secteur place du Camp-rue Gabriel Péri-rue de la République Lot 1 - VRD - EXEDRA MIDI PYRENEES Lot 2 - ESPACES VERTS - CLARAC ET CIE	258 992,19			
Phase 1 - marché notifié	MOE NALDEO contrôle d'accés et bornes marché	15 960,00	Agence de l'eau 50% - renaturation et désimperméabilisation assiette éligible 2 192 909,08 € HT	1 096 454,54	16,98%
	Travaux contrôle d'accés et bornes marché - BV SCOP	420 955,16			
Phase 2	Travaux d'aménagement hors renaturation estimation MOE GAMA	1 391 476,03			
	Travaux d'aménagement de renaturation estimation MOE GAMA	1 233 226,05			
Phases 1 et 2	Travaux d'éclairage public MOE SDED9 (estimation GAMA)	108 548,00	Fonds propre	1 291 254,02	20,00%
	Total opération	6 456 270,12	Total Opération	6 456 270,12	100,00%

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès :

- De l'Europe dans le cadre du dispositif du FEDER - priorité OS5, objectif OS5i, améliorer le cadre de vie des habitants en zone défavorisée - pour un montant de 1 411 183,25 €.

Le conseil municipal,

Accusé de réception en préfecture 009-210902250-20240528-24\_17439-DE Date de télétransmission : 04/06/2024 Date de réception préfecture : 04/06/2024 Après avoir délibéré,

Article 1 : Valide le plan de financement du projet dénommé « requalification des places de Pamiers » tel que présenté ci-dessus.

Article 2 : Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Europe dans le cadre du dispositif du FEDER - priorité OS5, objectif OS5i, améliorer le cadre de vie des habitants en zone défavorisée - pour un montant de 1 411 183,25 €.

Article 3 : Autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à la présente.

Fait en l'hôtel de ville, le trente mai deux mille vingt-quatre.

Pour extrait conforme,

PAMIERS, le 30 mai 2024

Le Maire, Frédérique THIENNOT

Le secrétaire de séance, Henri UNINSKI

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte le après transmission en Préfecture le après publication le -5 JUIN 2024 ou après notification le

Accusé de réception en préfecture 009-210902250-20240528-24\_17439-DE Date de télétransmission : 04/06/2024 Date de réception préfecture : 04/06/2024